

20, rue Leconte de Lisle  
38029 Grenoble Cedex  
Tél. : 04 58 55 21 70  
Courriel : [emploicompetences@afiph.org](mailto:emploicompetences@afiph.org)  
[www.afiph-emploi-competences.org](http://www.afiph-emploi-competences.org)

# Remobilisation professionnelle

## COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL

### Public:

- Travailleurs en ESAT
- Travailleurs en EA
- Aucune connaissance préalable n'est requise

### Rythme et tarif:

- 4 séquences de 3 heures de formation
- Formation financée par les cotisations ESAT

### Modalités d'évaluation :

Attestation de formation / bilan de l'action suivie et questionnaire satisfaction qualité

## OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Améliorer sa présentation et ses capacités d'échange dans un contexte professionnel.
- Développer ses capacités d'écoute et d'empathie afin d'identifier la demande et les attentes de l'autre.
- Adapter son attitude et son comportement au regard du contexte et au regard de son interlocuteur.
- Développer une confiance en soi afin de gérer les imprévus et les blocages.

## DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- Cette formation vise à comprendre le mécanisme de la communication et de la transmission des informations.
- Le stagiaire pourra comprendre qu'il y a toujours un écart plus ou moins grand entre ce que l'on veut dire et ce que notre interlocuteur a compris.
- Les principes d'une communication efficace seront abordés. les grands traits de la communication verbale et non verbale, comment éviter les risques d'incompréhension et les risques de tension.
- L'identification des codes liés à l'environnement de travail, adaptation de son langage à son interlocuteur et les termes à éviter seront particulièrement traités.
- La gestion des situations difficiles sera traitée afin de donner les outils ou attitudes à avoir dans de telles situations.

## MODALITES :

- Cette formation repose sur une pédagogie adaptée, qui va alterner des séquences théoriques et des séquences pratiques par des mises en situation via des jeux de rôle.
- L'utilisation de support audiovisuel sera privilégié afin de rendre plus explicite le contenu de la formation.
- Un livret de formation sera remis aux stagiaires. Ce document pourra être réutilisé par les moniteurs d'atelier.

A la fin de chaque groupe de séquences, une évaluation des acquis de la formation sera réalisée.

## INTERVENANTS :

- L'intervenant-formateur en relations humaines est un professionnel qui connaît parfaitement le public à former de par son passé professionnel.